



## Une collaboration fructueuse

Quel avenir architectural pour les établissements de soins ?	3
Catalogue de mesures pour bâtiments : source d'inspiration	5
Appareils électroménagers pour toutes et tous	6
Communications / Formation	7
Chronique: « Ôtez-moi ces obstacles que je ne saurais voir ! »	8

## Une collaboration fructueuse



© Schweizer Fachstelle

Chère lectrice, cher lecteur,

Auguste Deter a été la première personne à avoir reçu comme diagnostic, post mortem en 1906, la maladie d'Alzheimer. Son portrait figure aujourd'hui sur un des dessins faits par acute, jeune bureau d'architecture. Auguste Deter d'Alzheimer au lieu du Modulor de Le Corbusier – quelle déclaration ! Les connaissances

du Centre suisse ont offert une assise formidable lors de la recherche de bases fondamentales nécessaires au premier projet d'acute : une communauté d'habitation avec prestations de soins. C'est également un bénéfice pour le Centre que de jeunes bureaux d'architecture analysent spécifiquement les besoins des utilisatrices et utilisateurs. En les prenant en compte, acute fait de la recherche appliquée et élabore des approches conceptuelles pour des constructions avec des exigences accrues.

Prendre conscience des besoins spécifiques de personnes à mobilité réduite ou avec un handicap sensoriel est nécessaire chez tous les acteurs. C'est pourquoi nous avons volontiers conseillé un grand propriétaire en Suisse, qui avait pour but de rendre son portefeuille immobilier accessible à tout le monde sans obstacles dans les années à venir.

En somme, il s'agit pour le Centre d'expériences enrichissantes, qui sont porteuses d'espoir ! Dans cette optique, je vous souhaite une lecture stimulante,

Nadine Kahnt

**Services de consultations cantonales**  
Conseillères et conseillers à votre disposition de votre projet et avec des connaissances spécifiques au canton concerné:  
[www.architecturesansobstacles.ch/services-de-consultation/](http://www.architecturesansobstacles.ch/services-de-consultation/)

### Impression

Éditrice:  
Architecture sans obstacles –  
Le Centre spécialisé suisse  
Zollstrasse 115, 8005 Zurich  
Phot page de garde : acute, Freiburg  
Tirage : 1500 exemplaires en allemand,  
400 exemplaires en français  
Impression : Druckerei Albisrieden,  
Zurich

## Quel avenir architectural pour les établissements de soins ?

Depuis janvier 2022, les échanges entre le Centre et acute sont réguliers. Le jeune bureau d'architecture s'intéresse aux exigences relatives aux communautés d'habitation offrant des soins : de façon conceptuelle, mais également dans un but de mise en œuvre. Un article sur le site internet du Centre est le premier résultat de cette collaboration.



Foto: zvg acute

Les deux architectes d'acute font de la recherche appliquée.

Le mot anglais « acute » signifie soit « aigu », « grave » ou « intense ». Ces mots-clés décrivent bien les questions auxquelles Matthias Fehrenbach et Joschka Kannen se confrontent dans le cadre de leur bureau fondé en 2020. Parmi elles, en particulier : quel avenir architectural pour les établissements de soins ? Et plus concrètement : comment doit être la fenêtre dans la chambre d'une personne alitée pour qu'elle puisse profiter de la vue et en utiliser le mécanisme.

### Une collaboration fructueuse

Pendant la pandémie, les deux architectes allemands décrochent un mandat pour une communauté d'habitation avec prestations de soins dans la commune d'Hartheim am Rhein au sud de l'Allemagne. Ainsi naît acute après des années d'apprentissages et de

voyages. En cherchant des exigences spécifiques à appliquer dans leur mandat, les deux architectes découvrent le site internet du Centre suisse. Ils n'y trouvent cependant pas de directives relatives à une communauté d'habitation avec prestations de soins. Ils extrapolent donc des exigences à partir des directives « Habitat pour personnes âgées » et prennent contact avec le Centre. Ce contact est fécond, puisque acute fait quasiment de la recherche appliquée à travers leur projet de construction – ce qui éveille l'intérêt du Centre. Kannen et Fehrenbach ajoutent ainsi des éléments-clés à la recherche fondamentale en faveur de ces usagers. S'en suit un mandat du Centre en janvier 2022. Car c'est évident : à cause du développement démographique, la demande en logements adaptés aux personnes âgées avec prestations de soins va croître.

---

Pour les personnes ayant besoin de soins, des constructions spécifiques resteront indispensables. Le concept de communauté d'habitation avec prestations de soins tente le compromis entre habitation et soins.

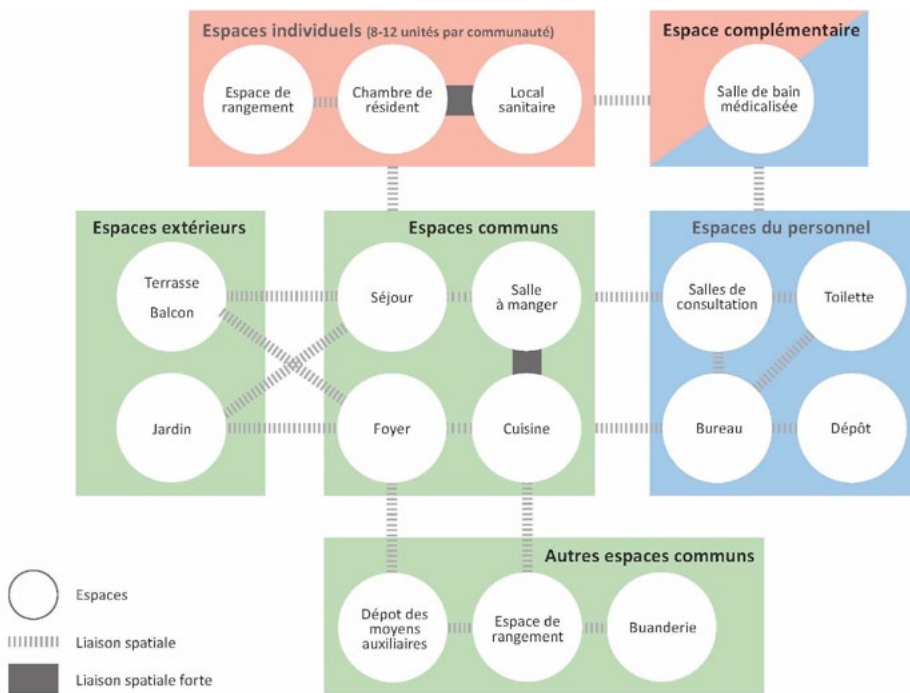
---

Certes, le concept des constructions avec logements adaptables – que le Centre promulgue depuis des années – est une solution judicieuse afin que les personnes puissent vieillir chez elles. Pour les personnes ayant besoin de soins, des constructions spécifiques resteront cependant indispensables : le concept de communauté d'habitation avec prestations de soins tente le compromis entre habitation et soins.

### Recherche appliquée

Non seulement leurs connaissances en architecture, mais aussi les expériences marquantes acquises en tant que civilistes et stagiaires auprès de personnes en situation de handicap et de personnes atteintes de démence les prédestinent à cette tâche. Matthias Fehrenbach s'était déjà consacré aux thèmes de l'accessibilité et des soins lors de projets d'étude et de son travail de master. Ce que Fehrenbach et Kannen apprennent en théorie à la Zollstrasse et établissent comme principes en collaboration avec le Centre suisse, ils le mettent ensuite en pratique dans la planification de leur projet à Hartheim. Cet échange et le retour d'expériences issu

## > Recherche sur les communautés d'habitation avec prestations de soins



Le schéma – développé par acute – illustre le concept d'une communauté d'habitation avec prestations de soins, adaptée aux personnes âgées.

de la pratique sont enrichissants également pour le Centre : en découle un premier article technique, intitulé « Communauté d'habitation avec prestations de soins » - disponible désormais sur le site web du Centre.

acute et le Centre suisse y présentent le programme spatial qui peut servir de base notamment pour des concours d'architecture. Par exemple, la cuisine doit être conçue comme une cuisine commune ouverte afin que les papilles des habitantes et habitants soient stimulées et que leur sensation de faim

« La difficulté consiste à décomposer des exigences complexes et à les réduire à des instructions brèves et succinctes. »

Joschka Kannen

soit activée. Le séjour doit être conçu comme un lieu indépendant mais aussi ouvert sur l'espace cuisine - salle à manger et à la nature. Une place pour un lit de soin doit y être prévu, pour qu'une

personne alitée puisse participer à la vie communautaire. Quant aux espaces privés telles que la chambre et son local sanitaire, ils doivent disposer d'un espace de rangement individuel pour les habits d'hiver ou d'été ainsi que pour des moyens auxiliaires supplémentaires comme un deuxième fauteuil roulant.

### Grand logement avec prestations

Une communauté d'habitations avec prestations de soins est un nouveau concept dans l'architecture des soins. Elle fonctionne comme un grand logement pour huit à douze personnes, complété par des espaces additionnels pour les soins, comme une salle de bain médicalisée, et des espaces pour le personnel soignant, tel que bureau et salles de consultation. La petite taille de l'unité a des avantages certains pour les résidentes et résidents : sentiment d'être chez soi, identification au lieu, orientation facilitée et besoins personnels plus facilement satisfaits.

Le bâtiment communautaire projeté par acute est situé au cœur de la ville de Hartheim, à côté de la mairie et de l'église. C'est une réaction à la pandémie qui a renforcé l'isolement et l'ex-

clusion des personnes nécessitant des soins. Les parcours très courts devraient inciter les habitantes et les habitants à s'approvisionner localement et à faire des visites spontanées. Comme pièce maîtresse du projet, un jardin surélevé sert d'accès et de lieu de rencontre entre les résidentes et les habitants de la commune.

Au sein de la communauté d'habitations médicalisée, il est prévu non seulement des corridors suffisamment larges et des espaces de contact protégés, mais également des boucles de déplacement sans croisement afin de respecter le besoin de déambulation des personnes atteintes de démence.

### Auguste Deter au lieu du Modulator

La norme SIA 500 donne des directives claires pour la construction de logements adaptables, mais pas pour les constructions avec des exigences accrues qui nécessitent une réflexion ciblée avec les futures utilisatrices et utilisateurs. acute décortique donc les expériences concrètes faites par des personnes âgées ou en situation de handicap sur mandat du Centre. Ce dernier les aide à formuler les approches conceptuelles afin que les bonnes décisions soient prises lors de la conception. Le bilan tiré de la construction du projet à Hartheim permettra d'étoffer l'article « Communauté d'habitation avec prestations de soins » de manière à le transformer en directive. Cet futur document fixerait le cadre général d'une communauté d'habitation offrant des soins ainsi que les exigences pour chaque local. Les expériences tirées de la communauté une fois construite pourraient y être intégrées en continu. « La difficulté consiste à décomposer des exigences complexes et à les réduire à des instructions brèves et succinctes », dit Joschka Kannen. Heureusement, le Centre a beaucoup d'expériences en ce domaine et peut les aider avec de précieux conseils.

A l'avenir, il nous faut plus de jeunes architectes tels qu'acute, qui analysent les besoins des utilisatrices et utilisateurs avec autant de soins avant de se lancer dans un projet de construction.



## Source d'inspiration!

Comment éliminer les obstacles se trouvant sur l'accès à 120 immeubles existants aussi simplement que possible ? C'est avec cette question qu'un grand propriétaire immobilier a contacté Le Centre suisse pour une Architecture sans obstacles. De cette collaboration intense résulte un catalogue, qui permet aux responsables d'examiner et d'adapter leur portefeuille immobilier.

Comment adapter les bâtiments le plus rapidement et le plus simplement possible afin de permettre un accès facile à toutes et tous ? C'est la question que s'est posée un grand propriétaire immobilier suisse.

A la recherche d'exigences concrètes et de mesures adaptées, il a cherché le soutien de spécialistes et s'est adressé au Centre d'architecture sans obstacles. Le projet a été mené à bien à la fin de l'été 2022.

### Tests sur deux typologies de bâtiments

En collaboration avec le Centre suisse, les responsables ont choisi deux bâtiments à titre d'exemple dans leur portefeuille immobilier à Zurich : un immeuble de bureaux datant de 1950 et un immeuble d'habitation, tous deux non rénovés. Ces bâtiments ont été analysés par le Centre suisse afin de dé-

terminer la façon la plus adaptée d'éliminer les obstacles entre le trottoir et les bureaux, appartements et espaces intérieurs communs – comme la buanderie.

### Un catalogue avec commentaires

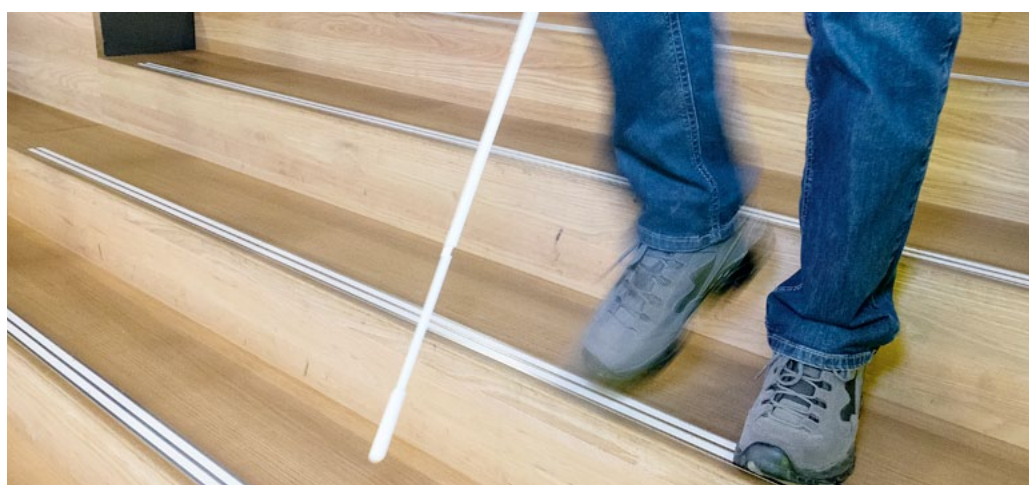
La demande avait comme fin de vérifier le catalogue de mesures élaboré au préalable par le propriétaire, de le compléter et de prioriser les mesures : quelles adaptations simples permettent d'obtenir un grand effet ? Un « design for all » simple et efficace était l'objectif, et non des solutions compliquées et spécifiques.

Le Centre a mis en lumière les besoins des personnes en situation de handicap et a porté l'accent sur des mesures de construction concrètes telles que l'éclairage, les marches, la visibilité des portes en verre ou une bonne signalétique.

Le catalogue révisé distingue deux types d'interventions : les simples, rapidement réalisables lors de travaux d'entretien (par ex. l'installation d'une main courante supplémentaire) et les plus conséquentes, demandant un plus grand investissement (comme le remplacement de marches par une rampe, le changement du sens d'ouverture ou le déplacement d'une porte).

Le constat réjouissant ? Les mesures facilement applicables sont nettement plus nombreuses dans le catalogue. Elles ont été commentées de façon détaillée et de nombreux exemples et informations concrètes sur les produits complètent le tout. Le catalogue peut donc servir de guide pour examiner l'ensemble du portefeuille tout en remplissant une stratégie de durabilité.

Comme le veut l'usage au Centre suisse, certains services de consultation canto-



© changeamble – Markus Döppner

Les personnes malvoyantes ont de la peine à reconnaître les marches. Mesures – marquer les nez de marche avec des lignes blanches et mettre en place une deuxième main courante – réalisables dans le cadre de travaux d'entretien.



© changeable – Markus Däppen

**Pour entrer dans la maison, il faut franchir environ 50 centimètres. Mesure pour contourner les marches : dans le cas de bâtiments non classés à la protection du patrimoine, il faut prévoir une rampe à l'extérieur, ce qui représente une intervention plus importante.**

naux, les parties prenantes ainsi que des personnes à mobilité réduite ou avec des déficiences visuelles ont examiné nos recommandations.

#### **Caractère exemplaire**

Selon le Centre, la démarche du propriétaire est exemplaire. Son souhait? Que d'autres grands propriétaires immobiliers en Suisse se lancent dans des initiatives similaires, afin d'améliorer l'accès et l'utilisation des constructions existantes de toutes catégories en faveur des personnes en situation de handicap.

Il existe une multitude de mesures simples qui peuvent être réalisées lors des travaux d'entretien et qui améliorent de façon significative l'accessibilité – pour tout le monde. La mise en œuvre montrera l'efficacité de la liste de contrôle.

#### **Formation continue**

Éliminer des obstacles dans des bâtiments existants devient de plus en plus

actuel. Nous recommandons aux propriétaires de biens immobiliers et aux personnes représentant les maîtres d'ouvrage notre cours d'introduction « Architecture sans obstacles » (cf. page 7). Sur demande, il est aussi possible d'organiser un cours adapté aux besoins des propriétaires.

Contactez-nous :

[centre@architecturesansobstacles.ch](mailto:centre@architecturesansobstacles.ch).

#### **Appareils électroménagers pour toutes et tous**

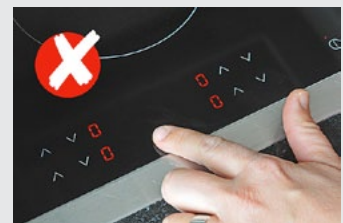
Les propriétaires immobiliers peuvent également montrer l'exemple en choisissant des appareils électroménagers adaptés. De plus en plus d'appareils sont commandés par des écrans tactiles – mais les personnes souffrant d'un handicap visuel ou de capacités motrices ou cognitives réduites ne peuvent que difficilement les utiliser, voire pas du tout. Dans de nombreux projets neufs ou à transformer, ce fait n'est pas considéré sans doute parce que les appareils ménagers ne sont pas réglementés dans la norme SIA 500.

Les associations allemandes, autrichiennes et suisses des personnes malvoyantes se sont unies pour promouvoir le projet « Home designed for all ». L'objectif? Que tous les appareils ménagers soient « commandables » par au moins deux

des trois sens – vue, ouïe ou toucher. Les modes d'emploi doivent eux aussi être accessibles sans barrières.

Sur le site internet « Barrierefreie Haushaltgeräte » du Technikum à Vienne – [haushalt.wbt.wien](http://haushalt.wbt.wien) – figure une liste d'appareils que des utilisatrices et des experts ont évalués. Ce site peut vous aider à faire un choix judicieux.

Actuellement, beaucoup d'appareils à écran tactile peuvent être commandés via des apps, mais tout le monde ne sait pas les utiliser. Les solutions dites « Smart Home » sont une étape intermédiaire. En Suisse, les concepteurs et les architectes devraient toutefois être sensibilisés à la question de l'accessibilité, car ces appareils ne se trouvent pas sur la liste des moyens auxiliaires de l'AI. Si des appareils accessibles ne sont pas installés dès le départ, l'AI ne prend pas en charge leur remplacement. Le nouvel appareil doit donc être payé par la personne concernée.



**Avec un « touchscreen, il est impossible d'apposer des repères tactiles et la personne malvoyante ne peut pas repérer les niveaux de réglage.**

### Corrigé

Dans la fiche technique 122 « Points de collecte des déchets » envoyée en annexe du rapport annuel à la mi-août 2022, s'est glissée malheureusement une erreur. C'est pourquoi nous avons rédigé la fiche une nouvelle fois. La version actuelle est disponible dès à présent sur notre site internet.



### Réglementation uniformisée pour l'installation de monte-escalier

Jusqu'à récemment, les directives de protection incendie pour l'installation d'un monte-escalier lors d'une adaptation individuelle étaient appliquées différemment selon les cantons. Le canton de Zurich, par exemple, avait fixé la largeur du passage libre à côté de la plate-forme rabattue à 0.60 m. Pour la plupart des produits, cela aurait nécessité une largeur d'escalier de 1.70 m. Dans les constructions réalisées selon la norme SIA 500 avec un largeur d'escalier de 1.20 m, il n'était donc plus possible d'installer de monte-escalier à plateforme. L'AEAI a désormais uniformisé la réglementation : la largeur de 1.20 m pour les escaliers existants servant de chemin de fuite est considérée désormais comme suffisante dans toute la Suisse pour pouvoir installer ultérieurement un monte-escalier à plateforme. Pour les détails, consultez le site sur [bsvonline.ch](http://bsvonline.ch), AQ, 16-15 voies d'évacuation et de sauvetage, ch. 2.4.5 al. 3.

### Cours d'introduction à une architecture sans obstacles

> 5 et 6 octobre 2023, 9.00–17 h,  
Musée olympique, Lausanne

Notre cours de deux jours vous transmet les connaissances de base sur la construction sans obstacles et a été élaboré spécialement pour les concepteurs et les autorités, mais aussi pour toute personne ayant de l'intérêt pour ce thème.

Coûts: plein tarif Fr. 650.–,  
Bénéficiaires Fr. 350.–

Inscription :  
centre@  
architecturesansobstacles.ch

Informations :  
[www.architecturesansobstacles.ch](http://www.architecturesansobstacles.ch)



### Nouveauté: VeloTixi à Zurich

Depuis l'été 2022, VeloTixi Züri offre une nouvelle possibilité pour se déplacer de façon écologique et respectueuse en ville. Ce sont des vélos électriques à trois roues

Une offre bienvenue ! Car ceci diversifie le choix pour les personnes en fauteuil roulant qui ne peuvent pas profiter du carsharing, du covoiturage ou d'autres moyens de déplacement urbain émergents comme les scooters électriques : [www.velotixi.ch](http://www.velotixi.ch)

### Nouveautés du côté des Services de consultation

- > Caroline Kulka assume un double mandat. En plus de son poste de conseillère en construction adaptée à Zoug, elle travaille désormais aussi pour le service HBLU à Lucerne.
- > Mariella Maguina est désormais conseillère en adaptations individuelles cantonale pour Pro Infirmis à Genève.
- > Stéphanie Zufferey est membre de la direction de Pro Infirmis depuis début 2022. Elle est notamment responsable du domaine de la construction et du service de coordination construction, environnement et accessibilité.

Point de vue

## Ôtez-moi ces obstacles que je ne saurais voir !

Christophe Lustenberger est malvoyant. Son handicap n'est pas la malvoyance en elle-même, mais l'attitude des voyants et de la société. Et ce, depuis 40 ans. Entre les possibilités offertes par la collectivité et ce qu'il peut encore faire en changeant ses habitudes, le fossé est grand encore aujourd'hui.

À 25 ans, je suis devenu malvoyant à la suite d'une maladie héréditaire. Je pensais voir encore assez pour vivre comme je le faisais jusqu'alors, avec des adaptations, grâce à des systèmes de lecture et d'agrandissement et parfois avec l'aide d'autrui. Même avec une acuité visuelle inférieure à cinq pourcents, aucune vision centrale et ne voyant que des taches de couleurs floues. Ce n'est pas parce que je ne peux plus lire que je ne sais plus rien (faire). Bien au contraire, et tout aussi bien, voire mieux que les voyants !



**C. Lustenberger,**  
instituteur,  
en retraite anticipée

Pourtant, je fus tout de suite exclu du foot. L'entraîneur ne me laissa plus jouer, parce qu'il craignait que l'équipe ne soit reléguée. Elle le fut effectivement, aussi sans moi ! A l'école où j'enseignai, on me dit bientôt qu'on ne pouvait plus tolérer la présence d'un enseignant malvoyant. Je pouvais encore exercer mon métier, mais pour des jeunes malvoyants.

De fait, je suis seulement malvoyant et non très handicapé. Depuis bientôt 40 ans, je suis confronté aux mêmes stupides préjugés et aux mêmes excuses bidons. Pourquoi, vous les voyants, ne pouvez-vous pas en prendre conscience ?

Ce qui me gêne en fait, ce n'est pas mon handicap visuel, mais l'attitude des voyants - et le prétendu progrès de la société de plus en plus « handicapante ». Les écrans tactiles actuels sont « tactilement invisibles » et les contenus microscopiquement petits. Ce développement me transforme vé-

ritablement en aveugle, mais surtout il me rend toujours plus dépendant des autres et des moyens auxiliaires. Je n'appelle pas cela du progrès ! Aujourd'hui, j'ai atteint mes 60 ans, mais je ne peux plus ni cuisiner ni faire la lessive seul, car le plan de cuisson, le four et les machines à laver la vaisselle et le linge ne sont plus équipés que de « Touch Controls ». Les boutons rotatifs, sur lesquels je pouvais coller des repères tactiles pour m'orienter, ont

disparus.

Pour des tâches simples, je suis de plus en plus tributaire de mes proches, eux qui sont par ailleurs déjà tant occupés. Et que puis-je faire s'ils sont absents, à qui puis-je m'adresser ? Et en cas de message d'erreur, il m'est impossible de lire les instructions sur l'écran. Je pourrais bien prendre une photo avec mon smartphone, puis faire lire les instructions par synthèse vocale. Quel cirque, non ?

Pour mener une vie normale, je ne souhaite ni recourir à un smartphone super cher, ni gaspiller de l'énergie. Et encore moins avec la crise énergétique actuelle.

Et puis j'en ai marre, une fois hors de mes murs, d'avoir en permanence une canne blanche dans une main et un smartphone équipé d'oreillettes dans l'autre. Entre la foule, le trafic et tant de bruits, j'aimerais enfin pouvoir vivre les mains libres ou, si l'envie m'en prend, pouvoir les mettre dans les poches, siffloter « I'm singin' in the rain » et, s'il pleut vraiment, ouvrir un parapluie.